

COMMUNE D'ORSAY

ARRETE N°24-188

Désignation des Présidents des bureaux de vote pour les élections européennes du 09 juin 2024

Le Maire de la commune d'Orsay,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code électoral et notamment l'article R 43,

Vu le décret n°2024-226 du 12 mars 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des représentants au Parlement européen,

Vu l'arrêté n°2024-PREF-DRCL/031 du 19 mars 2024 portant institution des bureaux de vote dans la commune d'Orsay,

Arrête :

Article 1 - Sont désignés comme Présidents des bureaux de vote les élections européennes du dimanche 9 juin 2024 :

Bureau de vote n°1 : Rémi DARMON

Bureau de vote n°2 : Véronique France-TARIF

Bureau de vote n°3 : Frédéric HENRIOT

Bureau de vote n°4 : Eliane SAUTERON

Bureau de vote n°5 : Anne-Charlotte BENICHOU

Bureau de vote n°6 : Elisabeth DELAMOYE

Bureau de vote n°7 : Didier MISSENARD

Bureau de vote n°8 : Pierre CHAZAN

Bureau de vote n°9 : Éric LUCAS

Bureau de vote n°10 : Pierre BERTIAUX

Bureau de vote n°11 : Michèle VIALA

Bureau de vote n°12 : Yann OMBRELLO

Article 2 - Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa transmission en préfecture.



Fait à Orsay, le **21 MAI 2024**

Rémi DARMON
Maire d'Orsay

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en préfecture le : **21 MAI 2024**
de l'affichage le :

21 MAI 2024